

Conception et animation d'ateliers de stimulations cognitives auprès des personnes âgées (distance)

Concevoir et animer des ateliers de stimulations cognitives en EHPAD et à domicile

Cette formation est certifiante et éligible au CPF.

Intitulé de la certification : Concevoir et animer des ateliers de stimulations cognitives auprès de personnes âgées (RS 6581)

Il est possible de suivre la formation en présentiel sur 3 jours avec certification (21h en présentiel + 7h de module elearning, quiz, préparation et jury, soit 28h) ou sans certification (21h en présentiel + 3h de module elearning et quiz, soit 24h).

Il est également possible de suivre la formation à distance (classe virtuelle) sur 2 jours avec certification (14h à distance + 7h de module elearning, quiz, préparation et jury, soit 21h) ou sans certification (14h à distance + 3h de module elearning et quiz, soit 17h).

Les personnes âgées sont confrontées à des difficultés cognitives liées à l'âge, telles que la perte de mémoire, les troubles de l'attention, la difficulté à se concentrer ou la confusion. Aussi, le rôle de l'animateur en EHPAD, ou à domicile, et des professionnels de soin (aide-soignant, auxiliaire de vie, accompagnant éducatif) n'est pas seulement de favoriser le bien-être et le lien social des résidents. Il est également de veiller à maintenir leurs capacités cognitives, voire à les développer autant que possible, par des activités de stimulations cognitives. Ces activités ont le double intérêt de préserver et développer les facultés cognitives, mais aussi de favoriser la socialisation et l'interaction, qui peuvent aider à prévenir l'isolement social et à maintenir le bien-être psychologique.

Date d'actualisation du document : 2 février 2026

Modalité pédagogique :

Distanciel

Accessibilité :

Vous êtes en situation de handicap ? Vous pouvez nous contacter pour préciser votre besoin : handicap@anfg.fr

Durée:

21.00 heures - 2.00 jours

Délais d'accès :

3 semaines

Profils des stagiaires

- Cette formation est essentiellement destinée aux animateurs et professionnels du soin et de l'accompagnement.

Prérequis

- Pré-requis pour suivre la formation sans passer la certification : Aucun.
- Pré-requis pour suivre la formation et passer la certification (financement CPF possible) : Etre animateur ou professionnel du soin et de l'accompagnement (aide-soignant, Auxiliaire de vie, AMP ou accompagnant éducatif et social) et avoir une expérience pédagogique de 6 mois minimum en animation ou accompagnement auprès de personnes âgées.

Objectifs pédagogiques

- 1. Définir les objectifs d'un atelier de stimulations cognitives et les évaluer
- 2. Sélectionner le type d'activités d'un atelier de stimulations cognitives
- 3. Construire le déroulé d'un atelier de stimulations cognitives
- 4. Animer l'atelier en adaptant sa posture et sa communication
- 5. Gérer le groupe et inciter les usagers à participer

Contenu de la formation

- Module 1 (2h00) : Les principales pathologies démentielles et la stimulation cognitive (objectif 1)
 - Les différentes fonctions cognitives
 - Les principales pathologies démentielles
 - Les Thérapies Non Médicamenteuses (définition, recommandations de l'HAS et exemples)
 - Les grands principes des TNM à retenir et à utiliser dans le cadre d'ateliers de stimulation cognitive
- Module 2 (1h30) : Les thérapies non médicamenteuses et la stimulation cognitive (objectif 1)
 - Réflexion commune et échanges d'expérience : Comment utiliser l'apport des TNM en stimulation cognitive ?
- Module 3 (2h00) : Les jeux de stimulation cognitive (présentation et mise en pratique) (objectif 2)
 - Les ateliers de reconstruction
 - Les ateliers pour entraîner l'attention et la concentration
 - Les ateliers langage et fluidité verbale
 - Les ateliers mémoire et réminiscence
 - Les différentes stimulations sensorielles
- Module 4 (1h30) : Fixer des objectifs et les évaluer (objectif 1)
 - Définir des objectifs : Pourquoi ? Comment ?
 - Quelques exemples d'objectifs
 - Le suivi et l'évaluation des objectifs : Pourquoi ?
 - Le suivi et l'évaluation des objectifs : Comment ?
- Module 5 (2h00) : Sélectionner les activités et construire l'atelier (objectifs 2 et 3)
 - Les différents types d'ateliers de stimulation cognitive
 - Les différents publics
 - Décliner les objectifs en exercices de stimulation cognitive
 - La méthode QQQQCP
 - Rythme et étapes : construire un déroulé
- Module 6 (1h30) : Mise en pratique (objectifs 1, 2 et 3)
 - Définir ensemble des objectifs et des manières de les évaluer
 - Concevoir une grille de concordance objectifs / activités
 - Concevoir une grille d'évaluation critériée
- Module 7 (2h00) : Animer l'atelier de stimulations cognitives (objectif 4)
 - Comment débuter la séance
 - La consigne : Comment la présenter et l'adapter
 - Adapter sa posture et sa communication
 - La communication verbale et non verbale
 - Savoir interagir avec des personnes ayant des troubles cognitifs
 - Comment clôturer la séance
- Module 8 (1h30) : Gérer le groupe et inciter les résidents à participer (objectif 5)
 - Comment inciter les résidents à participer
 - Gérer les différentes interactions dans le groupe
 - Gérer la participation
 - Mise en pratique : Simulations d'animation d'un atelier, présentation de consignes et interactions avec des personnes atteintes de troubles cognitifs
 - Bilan de la formation
- Module elearning et préparation au jury de certification (7h)
 - Module elearning (3h) : Consolidation des connaissances
 - Préparation à l'entretien de certification (3h) : Aide à la rédaction du document écrit & Simulation de la soutenance orale
 - Jury de certification (1h)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Psychologue, psychomotricien(ne), animateur confirmé

Moyens pédagogiques et techniques

- Connexion à la plateforme digitale de l'ANFG (lien envoyé par mail). Les participants doivent prévoir un accès individuel avec caméra et micro fonctionnels.
- Exposés théoriques
- Mises en pratique
- Echanges d'expériences
- Réflexion commune

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Contrôle continu : Questionnaire de connaissances
- Épreuves de certification : Epreuve écrite + soutenance orale devant le jury + mise en situation professionnelle.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Evaluation de la qualité de la formation

Taux de satisfaction des stagiaires

Prix indicatif de la formation inter-établissement par personne (nous contacter pour le tarif intra et le tarif demandeur d'emploi)

1230.00 € par personne

Contact

Association Nationale de Formation en Gérontologie

Siret : 48212210800046

Numéro d'activité : 84260342926

105 rue des Mourettes

26000 Valence

Téléphone : +33482854958

Email : info@anfg.fr